

## **Rapport Économique et Social 2013**

### **Malgré le repli de l'intérim, la profession poursuit ses efforts pour préparer la reprise**

**2013** marque un nouveau repli de l'emploi intérimaire. Tout au long de l'année, les partenaires sociaux de la branche du travail temporaire ont travaillé ensemble et des mesures majeures ont été adoptées pour renforcer la sécurisation des parcours des salariés intérimaires et élargir les actions de formation. Les agences d'emploi ont redoublé d'efforts et confirmé en 2013 leur rôle décisif auprès des salariés intérimaires et des entreprises. Elles restent résolument tournées vers l'avenir.

*« Malgré un environnement économique peu porteur, Prism'emploi s'efforce d'innover pour trouver des solutions permettant de faciliter l'accès à l'emploi, de sécuriser les parcours des salariés intérimaires, et de les appliquer au cœur des territoires. L'année 2013 constitue en cela un tournant social majeur. Les agences d'emploi continuent elles aussi à se mobiliser au quotidien, pour les salariés et pour les entreprises. Mais, la bataille pour l'emploi est longue et les efforts doivent se poursuivre pour infléchir la situation. »,* déclare Gilles Lafon, Président de Prism'emploi.

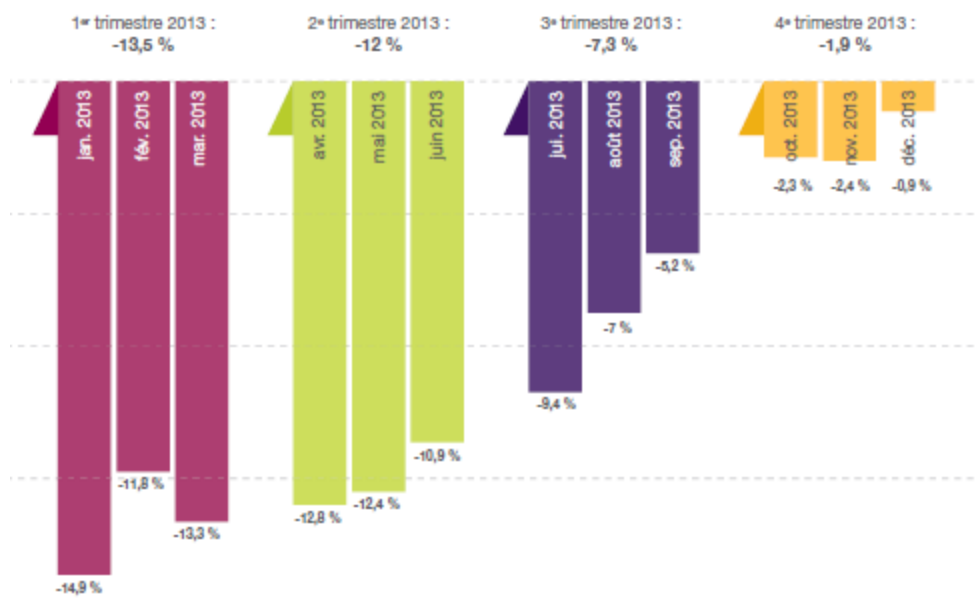
#### **I. 2013 : ANNEE DÉGRADÉE POUR L'INTÉRIM ET LE RECRUTEMENT**

En 2013, l'intérim représente 2,9 % de l'emploi salarié, soit l'un des niveaux les plus faibles observés depuis 2000. La baisse de l'emploi intérimaire de près de 70 000 ETP intervenue au cours de la période 2012-2013 positionne l'intérim 20 % en-dessous de la situation de 2007.

- **Dans un contexte de quasi-stagnation économique en 2013, l'intérim poursuit son repli : -8,8 % par rapport à 2012**

Les évolutions comparées du PIB et de l'intérim montrent qu'en-dessous d'une croissance de 0,8 %, l'intérim n'est pas en mesure de se développer. C'est pourquoi, en 2013 comme en 2012, la stagnation du PIB entraîne un recul du nombre d'intérimaires en mission : une baisse de 11,6 % en 2012 et de 8,8 % en 2013.

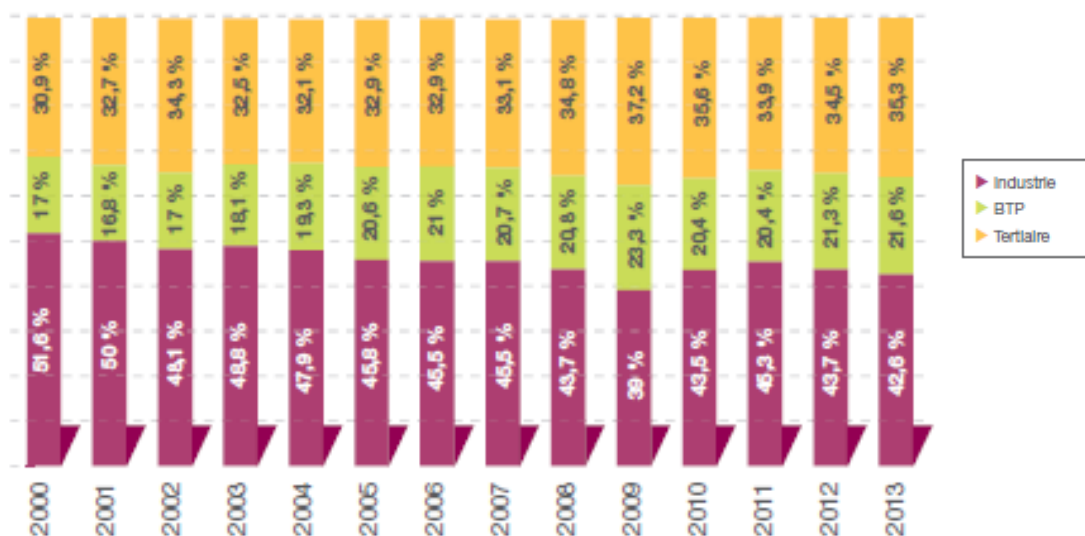
Taux d'évolution du nombre d'intérimaires en mission  
(% par rapport aux mêmes périodes de l'année 2011)



Source : Credoc/Prism'emploi

**Cette baisse générale des effectifs intérimaires est constatée dans chaque secteur, avec un recul plus fort dans l'industrie** (-5,3 %, soit 217 316 salariés intérimaires ETP en 2013). Comme en 2012, c'est le secteur le plus touché par le recul des effectifs, même s'il demeure le premier secteur utilisateur de travail temporaire depuis 2000. Le BTP et le tertiaire baissent respectivement de 1,4 % (110 190 ETP en 2013) et 0,9 % (179 816 ETP en 2013) par rapport à 2012.

Répartition en % de l'emploi intérimaire de 2000 à 2013

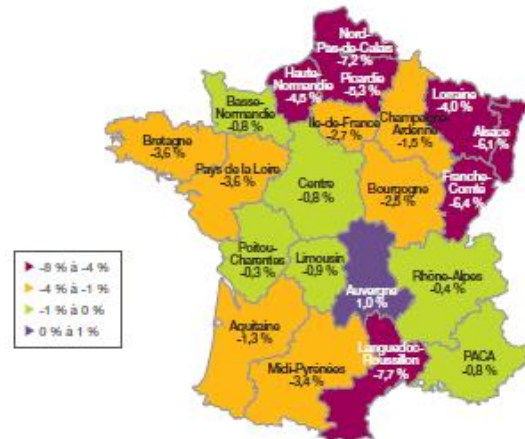


Source : DARES à partir des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

**L'intérim progresse toutefois dans le secteur des transports, de l'entreposage, et de la logistique.** Le transport et l'entreposage comptabilisent en moyenne 54 451 salariés intérimaires ETP<sup>1</sup>, tandis que la logistique enregistre 8 579 ETP. Cette croissance s'explique par le développement de l'emploi entraîné par des investissements internationaux dans ce secteur.

**Les régions dominées par l'industrie ont logiquement vu leurs effectifs intérimaires diminuer.**

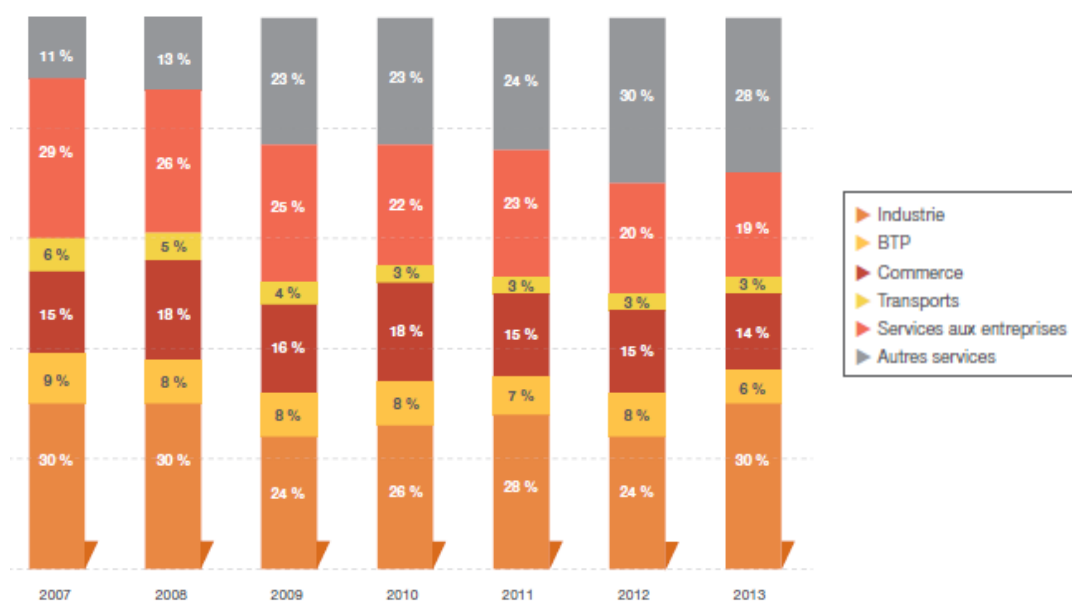
Ainsi, le nord et l'est de la France, particulièrement exposés à la crise industrielle, enregistrent les baisses les plus fortes. L'ouest, la Bretagne et les Pays de la Loire enregistrent également un recul, en raison des difficultés rencontrées en 2013 par la filière agroalimentaire régionale. Globalement, le travail temporaire a diminué dans toutes les régions, à l'exception de l'Auvergne qui enregistre une augmentation d'1 %.



- Le nombre de recrutements réalisés recule lui aussi : -12 % par rapport à 2012**  
 Les agences d'emploi sont intervenues pour 39 400 recrutements en 2013 auprès d'entreprises, dont les deux tiers dans le secteur tertiaire (64 %). Il est important de noter que 75 % des recrutements gérés par les agences d'emploi concernent des qualifications hors-cadre. Ce chiffre est en fort repli cette année, alors que la baisse était plus relative en 2012 (-2 % par rapport à 2011).

<sup>1</sup> Equivalent temps Plein

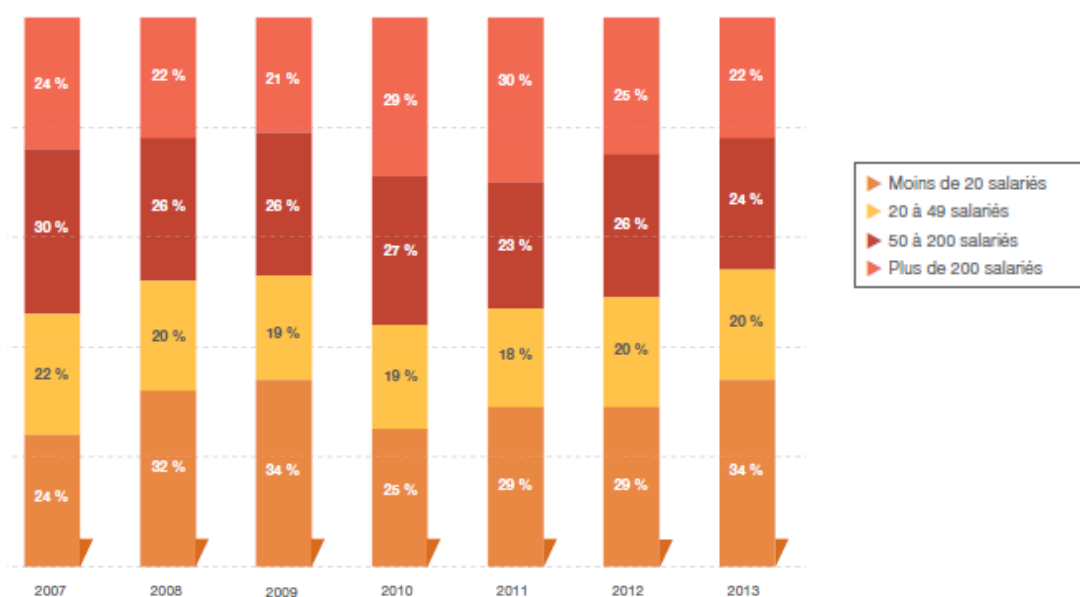
### Répartition du nombre de recrutements par secteur (%)



Source : Enquête Prism'emploi/I+C, mai 2014

Les effectifs des PME représentent plus de 80 % des salariés en France. Les cabinets de recrutement sont principalement localisés dans les grandes agglomérations et ne sont pas toujours en mesure de répondre aux besoins des entreprises locales. Au contraire, de par leur maillage territorial serré et les connaissances précises des bassins d'emploi, les 6 900 agences d'emploi peuvent proposer un service de recrutement aux PME locales. En 2013, les PME de moins de 50 salariés représentent ainsi 54 % des recrutements réalisés, soit 5 points de plus qu'en 2012.

### Répartition des candidats recrutés selon la taille des établissements (2007 à 2013)



Source : Enquête Prism'emploi/I+C, mai 2014

## II. MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE, LES AGENCES D'EMPLOI RESTENT MOBILISÉES POUR FAIRE PROGRESSER L'EMPLOI

François Roux, Délégué Général de Prism'emploi :

« Il est de notre devoir de proposer des solutions pour améliorer la situation de l'emploi en France. Pour y parvenir, nous plaçons la flexibilité responsable au cœur de notre réflexion. Les agences d'emploi ont adopté une attitude volontariste cette année encore pour accompagner les entreprises dans cette perspective. Elles sont résolument tournées vers l'avenir et positionnées en faveur d'un scénario de reprise. ».

### • L'intérim accompagne les mutations économiques dans les régions

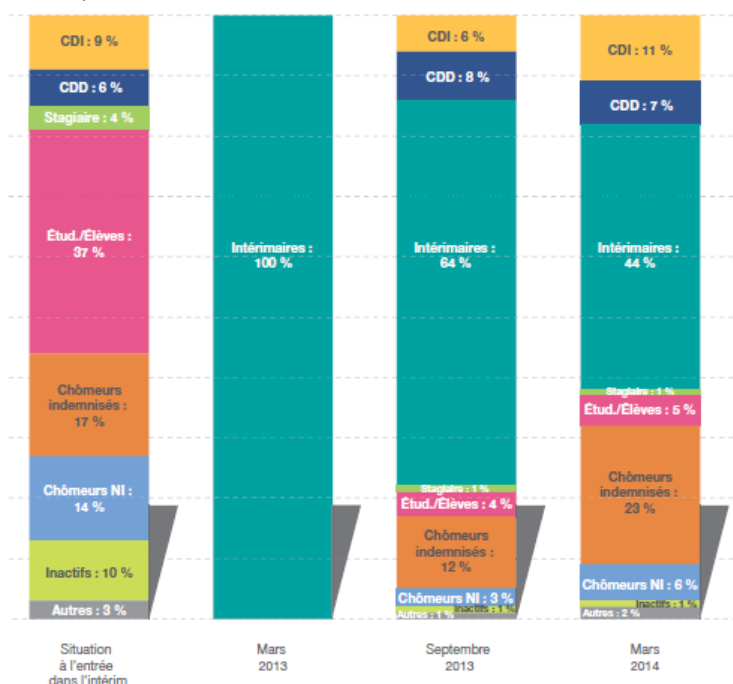
**Avec 6 900 agences, le nombre d'agences d'emploi s'est maintenu en 2013.** En l'espace de 15 ans, ce réseau a quasiment doublé. En effet, c'est en partie la proximité avec les entreprises, qui garantit l'efficacité de leur action et leurs initiatives. En 2013, 16,2 millions de missions leur ont été confiées.

De par leur modèle économique, les agences d'emploi mettent tout en œuvre pour l'accès à l'emploi. Leur ancrage dans les bassins locaux leur permet d'intervenir rapidement en transformant en emploi toute opportunité professionnelle émise par leurs clients. Leur connaissance des métiers et des compétences permet d'accompagner les salariés intérimaires dans la construction de leur parcours professionnel, jalonné de missions et de formations.

### • Malgré la situation économique, les agences d'emploi facilitent l'insertion des demandeurs d'emploi

**En 2013, les salariés intérimaires ont été quatre fois moins concernés que les salariés en CDD par le chômage,** preuve que l'intérim constitue un vecteur d'insertion sur le marché de l'emploi.

- En 2013, en moyenne, 5,5 % des inscriptions à Pôle Emploi se font suite à une mission d'intérim contre 25,0 % à l'issue d'un CDD (source : Pôle Emploi)
- Plus de 12 % des chômeurs trouvent un emploi grâce à l'intérim (source : Pôle Emploi)
- 91 % des intérimaires jugent que leur passage par l'intérim a été utile pour acquérir une expérience professionnelle (Source : Enquête OME / Opinionway, avril 2014)

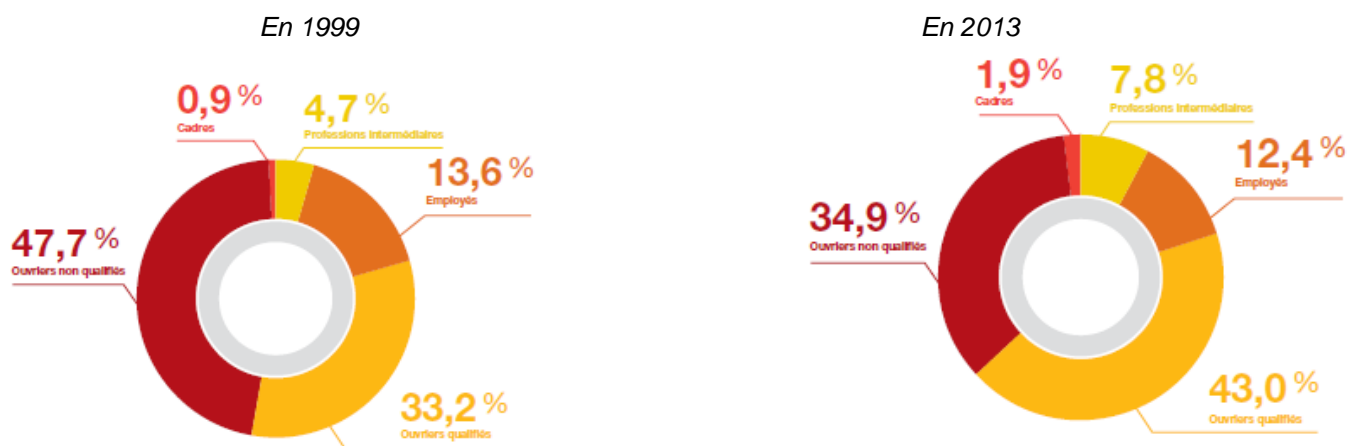


Source : Enquête OME / Opinionway, avril 2014

- **L'intérim dit « de spécialité » est désormais majoritaire dans la structure du travail temporaire**

**En 2013, l'élévation du niveau de qualifications des salariés intérimaires s'est poursuivie.** L'intérim « de spécialité », qui concerne les postes les plus qualifiés, représente plus de la moitié des effectifs (52,7 % en 2013 contre 38,8 % 15 ans plus tôt). Depuis 2010, ce sont environ 40 000 cadres qui travaillent chaque année en intérim comptant pour près de 10 000 salariés équivalent temps plein. En 2013, l'intérim chez les cadres se maintient faiblement (-1,8 %).

#### Répartition des intérimaires par catégorie socioprofessionnelle

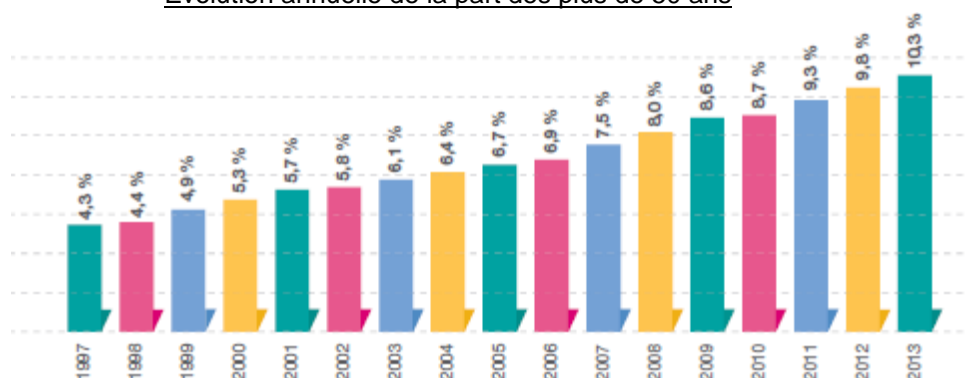


Source : DARES à partir des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

- **La pratique de l'intérim se développe tendanciellement chez les seniors**

**Les seniors sont de plus en plus nombreux à se tourner vers l'intérim.** « Facilitateur de transitions », l'intérim peut en effet leur permettre de faire valoir leur expérience professionnelle et leurs compétences acquises au cours de leur carrière. Les seniors sont 52 640 salariés intérimaires équivalent temps plein en 2013. Entre 1995 et 2013, le nombre des salariés intérimaires de plus de 50 ans a progressé deux fois plus vite que celui de l'ensemble des salariés intérimaires. 88 % des seniors intérimaires interrogés<sup>2</sup> considèrent que l'intérim leur a été utile pour trouver un emploi

#### Évolution annuelle de la part des plus de 50 ans<sup>3</sup>



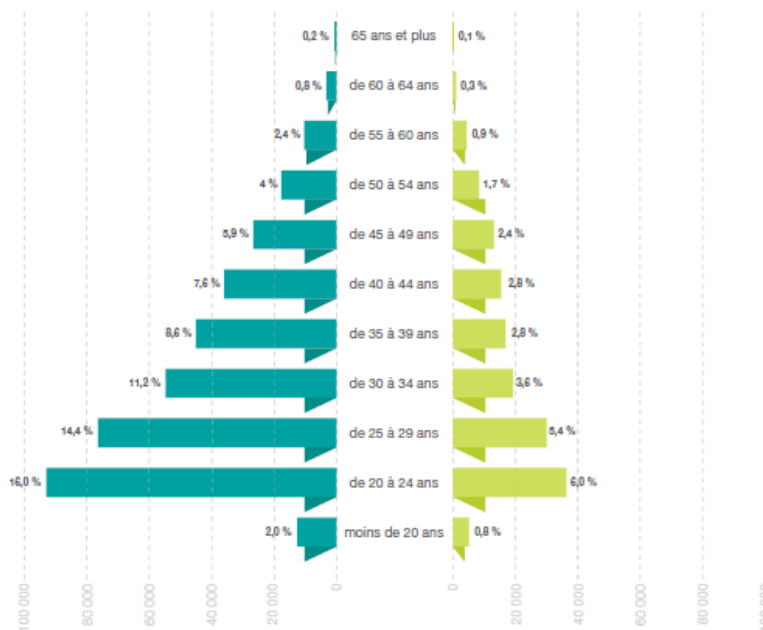
<sup>2</sup> Source : OME, Opinion Way « Regards croisés sur l'intérim », avril 2014

<sup>3</sup> Source : DARES à partir des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

- **L'intérim constitue pour les jeunes un moyen d'entrer dans la vie active**

L'intérim constitue une voie d'insertion dans l'emploi, et tout particulièrement pour les jeunes, puisqu'elle permet d'acquérir de l'expérience et d'accroître ainsi son employabilité, élément capital pour accéder au marché du travail. **Apprendre un métier, développer ses compétences ou se former sont autant de voies possibles avec l'intérim, qui peuvent aider les jeunes à s'insérer sur le marché du travail.**

Les moins de 25 ans totalisent 24,8 %<sup>4</sup> de l'ensemble de l'emploi intérimaire, soit 126 336 jeunes intérimaires.



Source : DARES à partir des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

### III. DE NOUVELLES INNOVATIONS SOCIALES MAJEURES MISES EN ŒUVRE DANS LA BRANCHE POUR RENFORCER LA SÉCURISATION DES PARCOURS

Les fluctuations économiques apparaissent de plus en plus imprévisibles et fréquentes. Pour faire face à cet environnement mouvant, les partenaires sociaux de la branche du travail temporaire ont œuvré pour chercher de nouvelles solutions dans l'objectif de renforcer la sécurisation des parcours des salariés intérimaires.

« Nous estimons qu'il est nécessaire de développer de nouveaux schémas de travail et d'explorer de nouvelles voies, dans un contexte où les dispositifs habituels pour lutter contre le chômage semblent atteindre leurs limites. », rappelle Gilles Lafon.

Deux avancées sociales majeures ont vu le jour en 2013 :

- Le **CDI intérimaire**, qui instaure une nouvelle forme d'intérim, pour une insertion plus durable dans l'emploi, avec une rémunération garantie et des formations. Ce dispositif vise également à améliorer l'employabilité des salariés intérimaires ;
- Le Fonds de sécurisation des parcours des intérimaires (**FSPI**), complète les 280 millions d'euros investis en 2013 par les entreprises du secteur dans la formation. Ce nouveau dispositif d'une dotation de 0,5 % de la masse salariale intérimaire vise notamment à **permettre l'allongement des durées d'emploi des salariés intérimaires.**

<sup>4</sup> Ibid

#### IV. L'INTERIM, VÉRITABLE LEVIER AUPRES DES ENTREPRISES POUR RENFORCER LEUR COMPÉTITIVITÉ

**L'intérim constitue un levier de compétitivité pour les entreprises.** Le recours au travail temporaire a par exemple, permis à certains secteurs industriels de résister et de se renforcer, en accentuant leur réactivité face à la conjoncture et à leurs clients. Les entreprises peuvent grâce au recours à l'intérim, ajuster rapidement leur activité à leur carnet de commandes et atténuer les effets des variations d'activité. Ces gains de flexibilité s'accompagnent de gains de productivité, qui ont ainsi permis à certaines entreprises de limiter les destructions d'emplois en phase de ralentissement, et développer l'emploi en phase de reprise. Dans le BTP, l'industrie et les transports, plus de 85 % des entreprises utilisatrices s'appuient sur l'intérim pour faire face aux cycles économiques<sup>5</sup>. **42,1 % des entreprises utilisatrices considèrent que l'intérim facilite les créations de poste en CDI<sup>6</sup>**, car l'intérim leur permet de tester et connaître les candidats le temps d'avoir plus de visibilité.

Pour près de 30 % des entreprises utilisatrices, l'intérim est perçu comme un moyen direct d'améliorer leur compétitivité sur leur marché<sup>7</sup>.

#### V. TENDANCES AU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2014 : LE RECOURS A L'INTÉRIM SE STABILISE À UN NIVEAU BAS

- **En moyenne, l'intérim se stabilise au 1er semestre**

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2014, l'emploi intérimaire a enregistré en moyenne une baisse de 1,0 % par rapport à la même période de 2013.

L'intérim progresse dans trois secteurs au cours de cette période : le commerce (+2,3 %), l'industrie (+0,7 %) et les transports (+0,4 %). Le secteur des services est en légère baisse de 0,9 %. Le BTP est toujours le secteur le plus touché et subit un recul de 10,6 %.

Dans le détail mensuel, la tendance est caractérisée par un redressement progressif, passant de -2,7 % en janvier 2014 à 2,3 % en mai.

- **Le recrutement progresse sur les 5 premiers mois de l'année**

Les effectifs recrutés sont en hausse de 18 % entre janvier et mai 2014. Environ 19 360 recrutements ont été effectués au cours de cette période.

---

<sup>5</sup> Source : Etude BVA-Prism'Emploi – Enquête auprès des entreprises sur les contrats de travail dont la durée est limitée, mai 2012

<sup>6</sup> Ibid

<sup>7</sup> Ibid



## À propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 6 900 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

Pour plus d'information : [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)



[@Prismemploi](https://twitter.com/Prismemploi)

### Contacts presse

#### Prism'emploi :

Ophélie de Mareuil | T : 01 55 07 85 63 | [omareuil@prismemploi.eu](mailto:omareuil@prismemploi.eu)

#### Agence GolinHarris:

Ambre Benais | T : 01 40 41 54 96 | [abenais@golinharris.com](mailto:abenais@golinharris.com)

Coralie Ménard | T : 01 40 41 56 09 | [coralie.menard@golinharris.com](mailto:coralie.menard@golinharris.com)